



université PARIS-SACLAY

LOÏC JOSSERAN, PRÉSIDENT DE L'UVSQ, A SIGNÉ LA CHARTE DE L'AUTRE CERCLE EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES PERSONNES LGBT+ LORS DE LA SIGNATURE DES MEMBRES DE L' UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

L'Université Paris-Saclay vient de signer la Charte d'Engagement LGBT+ de l'enseignement supérieur de l'Autre Cercle, acteur français de référence œuvrant en faveur des enjeux LGBT+.

PHOTO de gauche à droite : Olivia Bui-Xuan, vice-présidente Égalité, lutte contre les discriminations et diversité de l'Université d'Evry, Rémi Carminati, directeur général de l'Institut d'Optique Graduate School, Loïc Josseran, président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Guillaume Savoie, vice-président de la Fédération nationale L'Autre cercle, Camille Galap, président de l'Université Paris-Saclay, Charles-François Peronne, animateur de la charte d'engagement de l'enseignement supérieur de L'autre cercle, Xuân-Mi Meyer, directrice générale adjointe de CentraleSupélec. © Univ. Paris-Saclay / Christophe Peus.

L'Université Paris-Saclay s'engage en faveur de l'inclusion des personnes LGBTQ+ et signe la Charte de L'Autre Cercle.

L'université s'engage ainsi à garantir à ses étudiants et personnels, quelles que soient leur orientation sexuelle et identité de genre, un environnement d'études et de travail bienveillant et inclusif.

L'Université Paris-Saclay, accompagnée de ses quatre grandes écoles membres fondateurs, AgroParisTech, CentraleSupélec, l'ENS Paris-Saclay, l'Institut d'Optique Graduate School, et ses deux universités membres associés, l'Université Évry Paris-Saclay et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, ont signé ce lundi 26 mai 2025 la Charte d'Engagement LGBTQ+ de l'enseignement supérieur de L'Autre Cercle.

La lutte contre les discriminations envers les personnes lesbiennes, gay, bissexuelles et transgenres (LGBTQ+) s'inscrit pleinement dans le respect de l'égalité, des diversités et de la lutte contre toute forme de discrimination qui sont au cœur des valeurs et de la politique de l'Université Paris-Saclay et de ses membres.

La signature de la charte de l'Autre Cercle formalise une politique visant la lutte contre les LGBTQ+phobies et la promotion des enjeux LGBTQ+ qui implique l'engagement de l'ensemble de la communauté universitaire. À travers cette signature, l'Université Paris-Saclay s'engage à accroître ses actions autour de quatre axes majeurs visant à renforcer les pratiques inclusives qu'elle a déjà adoptées :

- » veiller à conserver un environnement de travail et d'études inclusif, en sensibilisant et en formant régulièrement les personnels et les étudiant-es sur les enjeux liés à l'orientation sexuelle ;

- » veiller à une égalité de droit et de traitement ;
- » continuer à soutenir la création d'événements et de réseaux internes LGBTQ+ ;
- » poursuivre une communication régulière sur l'engagement de l'université en faveur des personnes LGBTQ+.



« En signant cette Charte, nous affirmons notre volonté de reconnaître et de valoriser la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre. Nous nous engageons à sensibiliser nos parties prenantes sur les enjeux liés à l'inclusion des personnes LGBTQ+. Nous contribuons ainsi à faire avancer cette cause dans le monde académique. C'est un engagement fort de la Présidence de l'Université de Versailles Saint- Quentin-en-Yvelines pour créer un environnement de travail et d'études inclusif. Parce que c'est un gage de bien-être et de performance au travail et dans les études pour le personnel administratif, les enseignants et les étudiants LGBTQ+. C'est notre rôle en tant qu'université de former nos étudiants et étudiantes à être les professionnels bienveillants de demain et ainsi contribuer, à notre échelle, à faire que ce demain sera mieux qu'aujourd'hui » **a déclaré Loïc Josseran, président de l'UVSQ.**



« La signature de la Charte d'engagement LGBTQ+ de l'enseignement supérieur par l'Université Paris-Saclay est un message fort adressé à l'ensemble de sa communauté : personnels, enseignants et étudiants. C'est un marqueur d'engagement qui conforte et/ou rassure les personnes concernées tout en imposant un cadre de respect et d'obligations. En signant cette charte et à travers la mise en œuvre de son plan d'action, l'Université Paris-Saclay rejoint un collectif de plus de 400 employeurs et établissements d'enseignement supérieur engagés pour l'inclusion des personnes LGBTQ+. C'est en combattant les discriminations et en offrant un cadre sécurisant à la visibilité des personnes LGBTQ+ que l'on construit des espaces d'études et de travail inclusifs . » **s'est félicité Guillaume Savoie, vice-président de la Fédération nationale de L'Autre Cercle et co-responsable du pôle employeurs.**



